

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 20 avril 2020 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Présences par vidéoconférence :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

20-04-300 Ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 20 avril 2020 soit et il est, par les présentes, adopté en y retirant le point suivant :

- 15.4 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-19-R1773.01 / Services professionnels d'architecture incluant l'ingénierie / Plans et devis / Surveillance / Travaux de construction de la caserne De Lotbinière / Règlement n° 1773

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Séance ordinaire du 6 avril 2020 et séances extraordinaires des 7 et 9 avril 2020
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
 - 3.1 Résumé des décisions prises lors des séances extraordinaires tenues les 7 et 9 avril 2020
- 4. Affaires du Conseil**
 - 4.4 Congé de loyer / Club de soccer FC Trois-Lacs / Édifice « Le 190 Saint-Charles » / COVID-19
 - 4.5 Demande au MTQ / Marquage d'une ligne de guidage / Intersection de l'avenue Saint-Charles et du boulevard de la Cité-des-Jeunes
- 5. Greffe et affaires juridiques**
 - 5.2 Convention d'exploitation / Structures publicitaires / Astral Média affichage / Autorisation de signature
 - 5.3 Modification de la résolution 19-11-956 / Coop de solidarité du Suroît – CSUR / Prolongement du passage de la fibre optique / Partie du lot 1 834 378 / Chemin du Fief / Autorisation
- 6. Finances et trésorerie**
 - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 27 mars 2020
- 7. Ressources humaines**
 - 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
 - 7.2 Service des eaux / Confirmation de poste / Opérateur d'usine d'épuration

- 7.3 Service du greffe et des affaires juridiques / Création de poste / Chef de section – Gestion documentaire
 - 7.4 Comité de santé et sécurité du travail / Cols bleus / Réunion du 28 janvier 2020
 - 7.5 Comité de santé et sécurité du travail / Pompiers / Réunion du 20 février 2020
 - 7.6 Convention collective des employés cols blancs (Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 1432) / Autorisation de signature
- 8. Communications**
- 9. Informatique et géomatique**
- 10. Sports et loisirs**
- 10.1 Les Patriotes de l'Ouest / Inscription saison 2019 / Remboursement / Ajustement
 - 10.2 Club de volleyball Citadins / Inscription saison 2019-2020 / Remboursement / Ajustement
- 11. Culture et vie communautaire**
- 12. Protection publique**
- 13. Travaux publics**
- 13.1 Ratification / Octroi de contrat 401-120-20-07 / Réfection du revêtement de chaussées
- 14. Eaux**
- 15. Génie**
- 15.1 Autorisation / Demande au MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE / Travaux d'ajout d'unités de désinfection aux ultraviolets et travaux connexes à l'usine de filtration
 - 15.2 Ordre de changement n° 3 / Appel d'offres n° 401-110-16-R1731.01 / Services professionnels / Validation du concept final / Plans et devis / Surveillance / Construction de stations de pompage et conduites collectrices sanitaires / Secteur du boulevard de la Gare / Règlement n° 1731
 - 15.3 Autorisation / Demande au MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE / Bâtiment-F / Parc d'affaires Quarante30 / Broccolini Construction inc.
 - 15.5 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-35 / Services professionnels en acoustique et contrôle du bruit pour le projet de Pôle municipal
- 16. Aménagement du territoire**
- 17. Environnement**
- 18. Réglementation**
- 18.1 Adoption / Règlement n° 1793 / Circulation (RMH 399)
 - 18.2 Adoption / Règlement n° 1556-04 / Pesticides / Définition / Autorité compétente
 - 18.3 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1694-33 / Stationnement (RMH 330) / Limitation de stationnement / Avenue Saint-Charles
 - 18.4 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1769-01 / Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion / Modification / Dispositions relatives aux formes et à l'établissement de la rente

19. **Direction générale**
20. **Période de questions – Élus**
21. **Période de questions – Citoyens**
22. **Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

20-04-301 Adoption des procès-verbaux

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes :

- séance ordinaire du 6 avril 2020;
- séance extraordinaire du 7 avril 2020;
- séance extraordinaire du 9 avril 2020.

« ADOPTÉE »

20-04-302 Résumé des décisions prises lors des séances extraordinaires tenues les 7 et 9 avril 2020

Le maire Guy Pilon mentionne que le Conseil a tenu des séances extraordinaires les 7 et 9 avril 2020 et il en résume les décisions prises.

À 19 h 33, la conseillère M^{me} Josée Clément quitte la séance.

20-04-303 Congé de loyer / Club de soccer FC Trois-Lacs / Édifice « Le 190 Saint-Charles » / COVID-19

CONSIDÉRANT le bail entre la Ville et l'organisme à but non lucratif Club de soccer FC Trois-Lacs pour la location du local 201 au 190, avenue Saint-Charles;

CONSIDÉRANT la demande de suspension du paiement du loyer pour les mois de mars, avril et mai 2020 formulée par l'organisme;

CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle qu'entraîne la pandémie de la COVID-19;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisé un congé de loyer pour les mois de mars, avril et mai 2020 à l'organisme Club de soccer FC Trois-Lacs pour la location du local 201 de l'édifice « Le 190 Saint-Charles ».

« ADOPTÉE »

20-04-304 Demande au MTQ / Marquage d'une ligne de guidage / Intersection de l'avenue Saint-Charles et du boulevard de la Cité-des-Jeunes

CONSIDÉRANT l'engorgement des véhicules sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT que l'intersection de l'avenue Saint-Charles et de du boulevard de la Cité-des-Jeunes est sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de circulation, lors d'une réunion tenue le 19 février 2020, de demander au MTQ d'effectuer le marquage d'une ligne de guidage à cette intersection;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE demande soit faite au MTQ de procéder au marquage d'une ligne de guidage à l'intersection de l'avenue Saint-Charles et du boulevard de la Cité-des-Jeunes, et ce, sur l'avenue Saint-Charles en direction nord-ouest puis sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes en direction sud-ouest, conformément au croquis joint à la recommandation de M. Robert Montpellier, chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, datée du 3 avril 2020.

« ADOPTÉE »

20-04-305 Convention d'exploitation / Structures publicitaires / Astral Média affichage / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la Ville et Astral Affichage (anciennement Omni) ont signé, le 19 octobre 1998, une convention relative à l'installation et l'exploitation de certaines structures publicitaires et autres produits d'affichage sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT que la convention signée en 1998 et renouvelée en 2015 arrive à échéance le 31 mai 2020;

CONSIDÉRANT la nouvelle proposition de partenariat soumise à la Ville par Astral Affichage, relativement à l'exploitation de certaines structures publicitaires déjà installées et exploitées en vertu de la convention 1998;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de conclure une nouvelle convention concernant l'exploitation de structures publicitaires sur le territoire de la Ville, le tout pour un terme initial de 10 ans;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, une convention concernant l'exploitation de structures publicitaires avec Astral média affichage, société en commandite, dont les termes seront substantiellement conformes à ceux apparaissant au projet d'entente joint à la recommandation de Mélissa Côté, greffière adjointe, datée du 8 avril 2020, ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

20-04-306 Modification de la résolution 19-11-956 / Coop de solidarité du Suroît – CSUR / Prolongement du passage de la fibre optique / Partie du lot 1 834 378 / Chemin du Fief / Autorisation

CONSIDÉRANT la résolution 19-11-956 autorisant l'enfouissement d'un câble de fibre optique sur une partie des lots 1 834 371 et 1 834 372, soit en bordure du chemin du Fief;

CONSIDÉRANT que la vétusté de certains poteaux et de leurs installations sur le chemin du Fief occasionnerait des coûts et des délais supplémentaires dans la poursuite du projet d'implantation de fibre optique;

CONSIDÉRANT que la Coop solidarité du Suroît – CSUR désire prolonger le tronçon de fibre optique à enfouir sur une partie du lot 1 834 378, soit en bordure d'une section du chemin du Fief;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le prolongement de cet enfouissement sur lesdites parties de lots à condition que la Ville puisse en demander son retrait en tout temps en cas de nécessité d'utilisation de l'espace occupé pour fins municipales;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la résolution 19-11-956 soit modifiée en y remplaçant le dispositif par le suivant :

« QUE la Coop de solidarité – CSUR soit autorisée à procéder à l'enfouissement d'un câble de fibre optique sur une partie des lots 1 834 371, 1 834 372 et 1 834 378 située en bordure du chemin du Fief, et ce, conformément aux plans respectivement préparés par Sébastien Primeau en date du 25 octobre 2019 et du 8 avril 2020 et qu'elle soit responsable de remettre en état les lieux après l'intervention. »

« ADOPTÉE »

20-04-307 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 27 mars 2020

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 27 mars 2020 totalisant un montant de 2 980 604,06 \$.

20-04-308 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale le 9 avril 2020.

« ADOPTÉE »

20-04-309 Service des eaux / Confirmation de poste / Opérateur d'usine d'épuration

CONSIDÉRANT la résolution 20-01-032;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de MM. Christian Gendron, directeur du Service des eaux, et Laurent Pignat, contremaître – Eaux usées, datée du 6 avril 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M. Maxime Lavoie dans son poste d'opérateur d'usine d'épuration;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Lavoie.

« ADOPTÉE »

À 19 h 39, la conseillère M^{me} Josée Clément revient à la séance.

20-04-310 Service du greffe et des affaires juridiques / Création de poste / Chef de section – Gestion documentaire

CONSIDÉRANT les besoins organisationnels au sein du Service du greffe et des affaires juridiques;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le poste de chef de section – Gestion documentaire soit créé au sein du Service du greffe et des affaires juridiques en date de la présente;

QUE ledit poste devra faire l'objet d'une évaluation aux fins de son intégration au sein de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés-cadres*;

QUE le poste de chef de section – Gestion documentaire relève du greffier et directeur du Service du greffe et des affaires juridiques;

QUE le poste de technicien en gestion des documents et des archives relève désormais du chef de section – Gestion documentaire;

ET QUE la présente résolution a préséance sur toutes dispositions contraires contenues dans l'*Entente sur les conditions de travail des employés-cadres* en vigueur et tout autre document ayant une valeur légale.

« ADOPTÉE »

20-04-311 Comité de santé et sécurité du travail / Cols bleus / Réunion du 28 janvier 2020

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le procès-verbal de la réunion du Comité de santé et de sécurité du travail des employés cols bleus tenue le 28 janvier 2020 et que ledit document soit déposé aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

20-04-312 Comité de santé et sécurité du travail / Pompiers / Réunion du 20 février 2020

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le procès-verbal de la réunion du Comité de santé et sécurité du travail des pompiers tenue le 20 février 2020 et que ledit document soit déposé aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

20-04-313 Convention collective des employés cols blancs (Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 1432) / Autorisation de signature

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire, le directeur général adjoint et trésorier ainsi que la conseillère principale en ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la convention collective de travail des employés cols blancs à intervenir entre la Ville et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 1432.

« ADOPTÉE »

20-04-314 Les Patriotes de l'Ouest / Inscription saison 2019 / Remboursement / Ajustement

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT le remboursement de frais d'inscription déjà effectué pour la saison 2019 (résolution 20-01-033);

CONSIDÉRANT que l'organisme Les Patriotes de l'Ouest a fourni au Service des loisirs et de la culture la liste d'ajustement requis, soit l'ajout d'un athlète, et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 120 \$ soit remboursée à l'organisme Les Patriotes de l'Ouest pour les frais d'inscription d'un athlète à la saison 2019, le tout conformément à la liste soumise;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-04-315 Club de volleyball Citadins / Inscription saison 2019-2020 / Remboursement / Ajustement

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT le remboursement de frais d'inscription déjà effectué pour la saison 2019 (résolution 19-12-1052);

CONSIDÉRANT que l'organisme Club de volleyball Les Citadins a fourni au Service des loisirs et de la culture la liste d'ajustements requis, soit l'ajout de deux athlètes, et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 65 \$ soit remboursée à l'organisme Club de volleyball Les Citadins pour les frais d'inscription de deux athlètes à la saison 2019-2020, le tout conformément à la liste soumise;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-04-316 Ratification / Octroi de contrat 401-120-20-07 / Réfection du revêtement de chaussées

CONSIDÉRANT que des interventions urgentes pour la réfection du revêtement des chaussées sur les artères principales ont nécessité des travaux de pose d'asphalte afin de prévenir une détérioration sérieuse;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de gré à gré a été octroyé auprès du sous-traitant Les Pavages La Cité B.M. inc. pour la fourniture de la main d'œuvre et du matériel pour l'exécution de tels travaux à prix unitaire;

CONSIDÉRANT que le montant de la dépense prévue au moment de l'octroi de ce contrat n'excédait pas le seuil prévu par le Règlement de gestion contractuelle de la Ville, soit 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que, par inadvertance, le montant total des services rendus par le sous-traitant excède légèrement le seuil prévu par le Règlement de gestion contractuelle de la Ville eu égard à la nature de ce contrat;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient ratifiés ladite dépense et le contrat octroyé à Les Pavages La Cité B.M. inc., 2500, chemin Saint-Antoine, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2, pour des travaux de pose d'asphalte, et ce, pour un montant total de 26 885,42 \$, incluant les taxes applicables;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-04-317 Autorisation / Demande au MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE / Travaux d'ajout d'unités de désinfection aux ultraviolets et travaux connexes à l'usine de filtration

CONSIDÉRANT le projet d'ajout d'unités de désinfection aux ultraviolets et travaux connexes à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT que la Ville doit soumettre une demande d'autorisation, en vertu de l'article 22 de la Loi sur la Qualité de l'environnement (LQE), au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire afin d'autoriser la firme GBI Experts-Conseils inc. à présenter la demande pour l'obtention dudit certificat du MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la firme GBI Experts-Conseils inc. à transmettre la demande d'autorisation au MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;

QUE la Ville s'engage à transmettre au MELCC, dans un délai de 60 jours suivant la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur afin de confirmer que les travaux réalisés sont conformes à l'autorisation accordée par le MELCC;

QUE le chef de division – Génie et le directeur du Service des eaux soient autorisés à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

20-04-318 Ordre de changement n° 3 / Appel d'offres n° 401-110-16-R1731.01 / Services professionnels / Validation du concept final / Plans et devis / Surveillance / Construction de stations de pompage et conduites collectrices sanitaires / Secteur du boulevard de la Gare / Règlement n° 1731

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 3 de services professionnels relié au projet « Validation du concept final, préparation des plans et devis et surveillance de la construction de stations de pompage et de conduites collectrices sanitaires desservant le secteur du boulevard de la Gare - appel d'offres n° 401-110-16-R1731.01 » totalisant un montant de 46 850 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-04-319 Autorisation / Demande au MELCC en vertu de l'article 22 de la LQE / Bâtiment-F / Parc d'affaires Quarante30 / Broccolini Construction inc.

CONSIDÉRANT le projet de construction du bâtiment-F du développement Parc d'affaires Quarante30 proposé par Broccolini;

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire afin de permettre au greffier de confirmer que la Ville ne s'oppose pas à la délivrance du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu de l'article 22 (3°) et 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à transmettre au MELCC la confirmation que la Ville n'a aucune objection à la délivrance du certificat d'autorisation.

« ADOPTÉE »

20-04-320 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-35 / Services professionnels en acoustique et contrôle du bruit pour le projet de Pôle municipal

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture de services professionnels en acoustique et contrôle du bruit pour le projet de Pôle municipal, deux offres de services ont été reçues;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Le consortium Acoustil-Lab et Sonar consultants en acoustique inc., 4972, rue Dollard, Montréal (Québec), H8Y 2E9, pour les services professionnels en acoustique et contrôle du bruit pour le projet de Pôle municipal, et ce, pour un montant de 30 272,92 \$, incluant les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé affecté – immeubles municipaux, conformément à la résolution 20-01-053;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-04-321 Adoption / Règlement n° 1793 / Circulation (RMH 399)

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1793 a été déposé à une séance tenue le 6 avril 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1793 intitulé :

« Règlement relatif à la circulation (RMH 399) ».

« ADOPTÉE »

20-04-322 Adoption / Règlement n° 1556-04 / Pesticides / Définition / Autorité compétente

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1556-04 a été déposé à une séance tenue le 6 avril 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1556-04 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement régissant l'utilisation extérieure des engrais et des pesticides n° 1556 afin de modifier une définition et une appellation ».

« ADOPTÉE »

20-04-323 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1694-33 / Stationnement (RMH 330) / Limitation de stationnement / Avenue Saint-Charles

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1694-33 modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une limitation de stationnement sur l'avenue Saint-Charles et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

20-04-324 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1769-01 / Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion / Modification / Dispositions relatives aux formes et à l'établissement de la rente

La conseillère M^{me} Jasmine Sharma dépose le projet de règlement n° 1769-01 modifiant le Règlement relatif au Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion n° 1769 afin de modifier des dispositions relatives aux formes et à l'établissement de la rente et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

20-04-325 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

20-04-326 Période de questions – Citoyens

Tous les citoyens ont l'occasion de se faire entendre par voie téléphonique au numéro apparaissant à l'écran de la webdiffusion en direct par les membres du Conseil.

Aucun appel reçu.

20-04-327 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 50 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe